



## Remboursement permis de conduire

Par hoarakh, le 14/06/2010 à 23:14

Bonjour,

J'explique mon problème. En février je me suis inscrit dans une auto école a pessac. c'était un permis a 1 euro par jour. Le problème c'est que j'ai été viré de mon emploi. Résultat déménagement très rapide chez mes parent a 70km de Pessac.

Or je n'avait toujours rien signé a l'auto école. Mais l'argent de la banque a été viré sur leur compte. Mais je n'ai jamais signé le contrat. Et j'ai du m'inscrire dans une autre auto école chez mes parents. Est il possible de récupéré l'argent ?